



Mariage et biens avant mariage

Par **fourmie**, le **07/01/2011** à **11:33**

Bonjour,

je vais me marier et suis propriétaire d'une maison meublée. mon futur doit une pension compensatrice sous forme de capital à son ex femme qu'il n'a pas pu payer. j'aimerais amener mes meubles dans notre appartement commun sans risque de me les faire saisir un jour. il me manque pas mal de factures car j'ai les meubles depuis longtemps. comment dois je procéder est ce que je dois faire constater les meubles que je possède par un huissier ou y a t-il d'autres possibilités. merci de vos réponses. cordialement.

Par **chris_idv**, le **07/01/2011** à **14:28**

Bonjour,

L'huissier de justice est une option.

Une autre option consiste à demander à votre compagnie d'assurance multirisque habitation actuelle de missionner avant la mariage un expert pour évaluer vos biens mobiliers avec un rapport écrit + photos.

Dans la situation que vous décrivez je vous conseille en complément de rédiger un contrat de mariage en séparation de biens.

Cordialement,

Par **fourmie**, le **07/01/2011** à **16:54**

bonsoir

merci beaucoup pour vos conseils, l'assurance je n'y avais pas pensé. cordialement.